



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chefs d'entreprise

Question au Gouvernement n° 1889

Texte de la question

SALAIRE D'UN DIRIGEANT D'EDF ET DE VÉOLIA

M. le président. La parole est à M. Christian Eckert, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. M. Christian Eckert. Monsieur le Premier ministre, au mois de novembre dernier, votre ministre de l'économie affirmait, avec l'aplomb qu'on lui connaît, que M. Proglio serait PDG d'EDF, et qu'il resterait président non opérationnel de Véolia sans aucun cumul de rémunération.

Aujourd'hui, le patron d'EDF encaisse pourtant tous les ans 1,6 million d'euros venus d'EDF et 450 000 euros de Véolia ; soit, au total, deux mille fois le SMIC que vous venez royalement d'augmenter de 5 petits euros par mois. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Maxime Gremetz. Et on ne nous dit pas tout !

M. Christian Eckert. Pour justifier cela, Mme Lagarde affirmait ce matin : " Il consacrera un peu de son temps à Véolia en étant 100 % de son temps chez EDF ". (*Rires et vifs applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*) Cet homme est sans doute doté de pouvoirs surnaturels !

Sous la plume de Pagnol, ce genre de décompte faisait rire. Mais venant du Gouvernement de la France, ce n'est pas seulement stupide ; c'est indécent et révoltant ! (*Applaudissements sur divers bancs du groupe SRC.*) M. Arnaud Montebourg. Voilà de l'argent pour les conseils généraux, monsieur le Premier ministre !

M. Christian Eckert. En vérité, votre monopoly est choquant : le gaz pour Suez-Lyonnaise, et M. Mestrallat encaisse des étrennes de 850 000 euros ; le courant à Véolia, et M. Proglio fait main basse sur EDF.

Jusqu'alors, les patrons des entreprises et services publics étaient de grands commis de l'État, travaillant à son service, et pas pour eux-mêmes. Vous avez refusé une proposition de loi socialiste qui prévoyait le plafonnement des rémunérations dans une même entreprise à vingt-cinq fois le salaire le plus bas.

M. Arnaud Montebourg. C'était bien assez ; c'est même déjà trop !

M. Christian Eckert. Qu'allez-vous dire aujourd'hui à ceux qui payent les conséquences de ces outrances, à ceux qui ne sont pas protégés par le bouclier fiscal, à la France qui ne comprend plus que vous demandiez des sacrifices aux petits pour donner à certains des pouvoirs et des revenus scandaleux ? (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe SRC. - Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe GDR.*)

M. Yves Nicolin. Et Strauss-Kahn, combien gagne-t-il ?

M. le président. La parole est à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi. (" 100 % ! 100 % !" sur les bancs du groupe SRC.)

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi*. Je pense que nous serons d'accord sur un point : EDF est une grande entreprise française, alternativement la première et la deuxième capitalisation boursière ; et elle a besoin d'un bon patron. (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Maxime Gremetz. Vous insultez ceux qui souffrent de la crise !

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie*. C'est dans ces conditions-là que, à la demande de M. le Premier ministre, nous sommes allés chercher le meilleur patron pour une grande entreprise française. (*Vives protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Henri Emmanuelli. C'est scandaleux !

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie*. Ce grand patron, c'est Henri Proglio, qui était patron de Véolia (*Bruits continus sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. Un peu de calme, je vous prie.

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie*. Les conditions dans lesquelles il a accepté de rejoindre le

groupe EDF étaient doubles : pouvoir conserver un rôle non opérationnel, c'est-à-dire non exécutif, chez Véolia, et consacrer l'intégralité de son temps de travail à EDF, c'est-à-dire être exécutif et opérationnel dans le groupe EDF. (*Très vives protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) C'est exactement ce qu'il fera.

M. Henri Emmanuelli. Devrions-nous en plus le remercier ?

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie*. C'est dans ces conditions que le conseil d'administration de Véolia a supprimé sa rémunération et lui a alloué une indemnité (*Rires puis huées sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) correspondant à ses fonctions en qualité de président du conseil de surveillance.

M. le président. Je vous en prie !

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie*. Le comité des rémunérations d'EDF a ajusté sa proposition de rémunération, afin que le président d'EDF ne soit pas payé plus que lorsqu'il était patron de Véolia (*Protestations continues sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Il faut se rendre à la réalité : il y a un marché ; il y a des concurrents ; le monde a changé ; EDF est une entreprise nationale, en concurrence avec d'autres.

Il se trouve que le patron d'EDF est le moins rémunéré de tous les patrons des entreprises équivalentes : sa rémunération est en dessous de la moyenne de celle des patrons du CAC40. (*Vives exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

C'est la réalité d'aujourd'hui, monsieur Eckert, qu'on le veuille ou non ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC. — Vives protestations et huées sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1889

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 janvier 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 21 janvier 2010